

légal

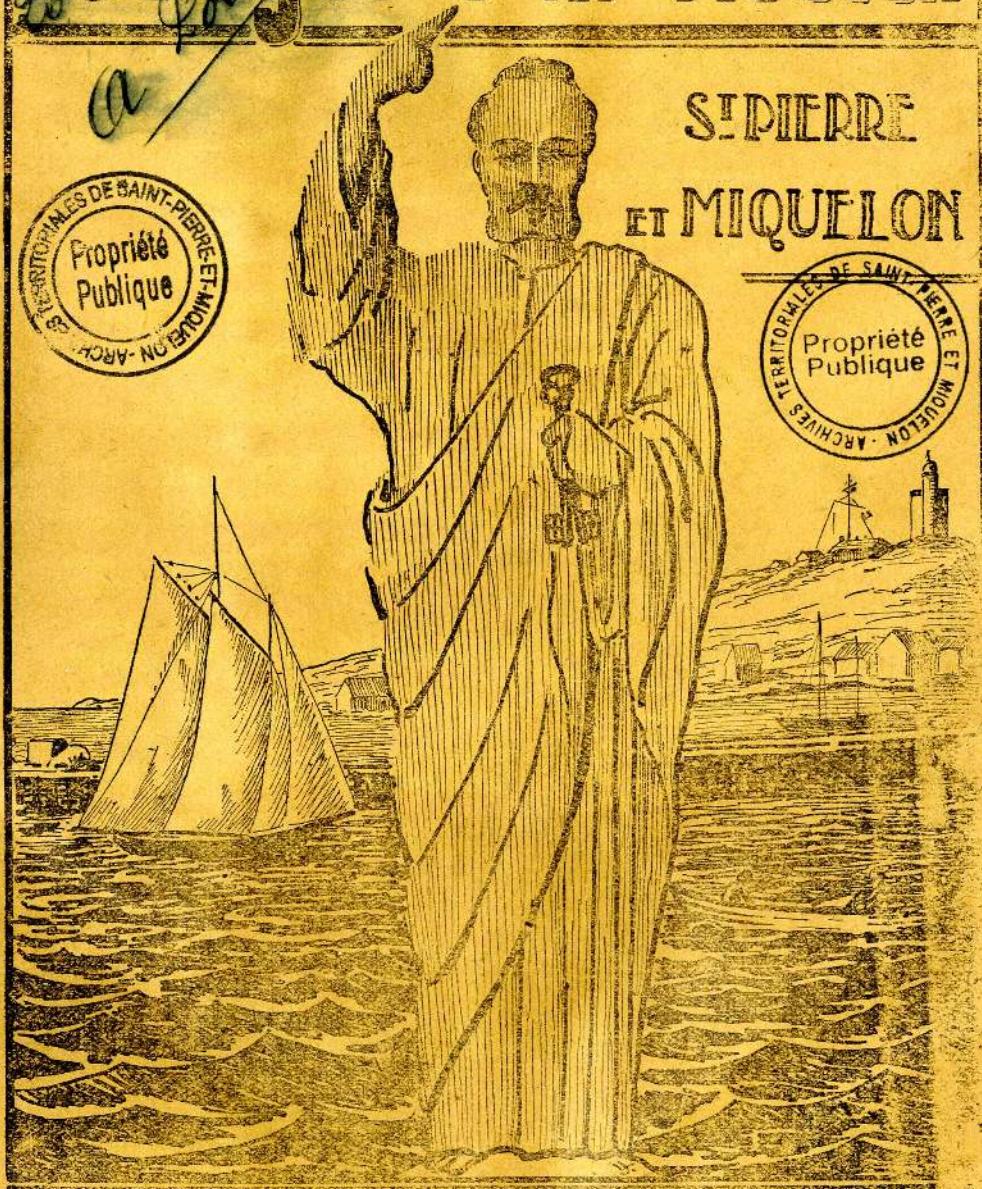
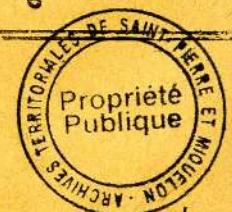
1936

# Le Fourier Paroissial

Le Fourier Paroissial

St PIERRE

ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 AOUT

1936

13<sup>e</sup> Année. -- N°152



# LES PAGNON FRERES

QUI DE LA RONCIERE - SAINT-PIERRE

## ARTICLES DE MÉHAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs  
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,  
Verre ordinaire et imprimé, etc.

## Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS  
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères  
CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

## Radios

### SCOTT de LUXE ALLWAVE



derniers modèles 11 et 15  
lampes livrés avec Antenne  
Sobrie et Joli de lampes de  
radios. Le Scott de Luxe  
n'existe pas en série. - Chaque  
appareil exécuté sur Commande  
est livré avec garantie  
de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



# Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs  
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres  
 Warehouse avec Quai

## REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

## SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

### Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited  
 Great West Wine Co

Lollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne  
 Delbeck et Cie, Reims - Champagnes  
 Fournier-Demars de Bourges —  
 Liqueurs.

### Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

### Pension-Restaurant

M<sup>me</sup> Cadet - Etcheverry,  
 Quai de la Roncière.

### HOTEL ROBERT

Quai de la République

### Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie  
 Commission - Consignation  
 Grains et Farines en gros et  
 en détail.

### A. MAUFROY

Quai de la République  
 Commission - Représentation  
 Importation - Exportation.

### PIERRE COGNY, rue Borda

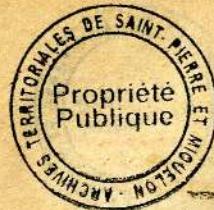
Epicerie - Liqueurs - Légumes  
 Articles divers

### American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

### Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes  
 Oeufs, etc. Fournisseur des navires



Avec le  
LAIT évaporé NESTLÉ,  
vous avez la vache  
laitière dans votre  
propre maison'



WONDER COAL SAVER économise 40 à 60 pour cent sur le chauffage de n'importe quelle maison,

WONDER COAL SAVER est un produit chimique qui, dissout dans l'eau et dispersé sur le charbon double la chaleur tout en diminuant la consommation de moitié.

WONDER COAL SAVER réalise une combustion parfaite : plus de suie, plus d'escarbilles.

Une boîte de WONDER COAL SAVER traite une tonne de charbon.

WONDER COAL SAVER est en vente partout.

Prix : 15 francs



## Service paroissial et Renseignements divers

**I**NSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

**C**ONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1<sup>er</sup> vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

**B**APTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté dans *les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt

**PARRAIN, MARRAINE.** — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

**M**ARIAGES. — *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extract mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

**C**OMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

**M**ALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

**F**UNÉRAILLES. — Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

**BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE.** — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe.*



## Calendrier du Mois de Septembre 1936.

N. B.— Les réunions d'œuvres sont suspendues pendant les vacances scolaires.

3 Jeudi.— A la messe de 8 h., com. mens. de la Ligue Eucharistique,— Dans la soirée, confession.— Le soir 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi.— 1<sup>er</sup> du mois.— A 8 h. messe du Sacré Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

5 Samedi.— A 7 h., messe du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

6 Dimanche.— Office du 14<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. mens. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement. Après les Vêpres et le Salut procession mensuelle.

8 Mardi.— Nativité de la Bienh. Vierge Marie.— A 7 h., Messe du Tiers-Ordre. Le soir à 6 h., chapelet et salut.

10 Jeudi.— S. Nicolas de Tolentino, conf.— Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les Dames et Jeunes Filles.

12 Samedi.— 2<sup>me</sup> du mois.— Le soir, à 8 h. ½, *Radio* : Causerie religieuse.

13 Dimanche.— 15<sup>me</sup> après la Pentecôte.—

14 Lundi — Fête de l'Exaltation de la Ste Croix.— Une relique de la Vraie Croix sera exposée pendant la journée.— Les fidèles pourront la baisser après les messes et après le salut.

A 8 h., messe du St Esprit, à laquelle sont invités les élèves pour la rentrée des classes.

15 Mardi.— N. D. des 7 douleurs.— A 8 h. ½, au Pensionnat, messe de rentrée.

N. B'— *Mercredi 17, Vendredi 18, Samedi 19 sont les jours de Quatre-Temps, avec jeûne et abstinence.*

16 Mercredi.— S. S. Corneille et Cyprien, martyrs.— Jour de l'Association des mères chrétiennes.— Le soir à 8 h., office de la Confrérie.

20 Dimanche.— 3eme du mois.— 16eme après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des Jeunes Filles. A 2 h., réunion des Enf. de Marie. (*La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4*).

21 Lundi.— St Mathien, apôtre et évang.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

26 Samedi.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

27 Dimanche.— 4eme du mois.— Fête de la Ste Enfance.— Office du 17<sup>me</sup> dimanche après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½, com. mens. des garçons.— A 2 h., Vêpres, sermon, bénédiction des Enfants. Quête au profit de l'œuvre de la Ste Enfance. Salut. Procession des Enfants.

29 Mardi.— Fête de St Michel, archange.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

— \* — \* — \* —

Pierre Célestin MAHÉ

Atelier d'encadrement.- Imagerie.- Cadres à photos fantaisies; miroirs, verre à vitre tous genres et verre convexe. etc., etc.

*Une visite est sollicitée.*



## Actes Paroissiaux

(DU 15 JUILLET AU 15 AOUT 1936)

### BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

*Le 19 Juillet.* — TILLY Mariette-Jeanne ; Parrain : André Tilly ; Marraine : Jeanne Lafourcade. — *Le 23.* — PATUREL Suzanne-Rose ; Parrain : Georges Landry ; Marraine : Marie Lafitte. — ALLAIN Andrée-Edouardine ; Parrain : Bertrand Hacala, représenté par Pierre Baslé ; Marraine : Edouardine Allain, représentée par Henriette Heudes. — *Le 26.* — ROBLOT Roger-Thomas ; Parrain : Thomas Hebditch ; Marraine : Marie Leva-  
asseur. — MAHÉ Norbert-Roger ; Parrain : Georges Mahé ; Marraine : Alice Daireaux. — *Le 30.* — FITZPATRICK Jean-Henri ; Parrain : Marcel Briand ; Marraine : Azelma Cox. — *Le 9 Août.* — ENGUEHARD Eric-Robert ; Parrain : Raoul de la Villefranoy ; Marraine : Maria Enguehard.

N. B. — Nous ne marquons au Foyer que les 2 premiers prénoms de chaque petit baptisé.

### SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

*Le 15 Juillet.* — Lucie BASLÉ, 5 mois. — *Le 29.* — Marie SARABOTZ, née Feley, 71 ans. — *Le 1er Août.* — Roger ROBLOT, 10 jours. — *Le 3.* — Marie-Rose OLLIVIER, 82 ans. — *Le 5.* — Jean MAHÉ, 57 ans. — *Le 6.* — Dominica Simon, née Lafitte, 59 ans.

### La mort, vue chrétienement.

St Charles Borromée avait demandé à un peintre le portrait de la mort : le peintre avait représenté un squelette tenant dans sa main une faux.

— Comment ! dit le saint, un squelette ! une faux !.... Pour nous, ce n'est pas la mort. Représentez un ange, et dans sa main mettez une clé d'or, voilà la mort pour le chrétien qui, l'heure venue, dit : « Enfin ! »

N'est-ce pas le sens de cette parole de Ste Thérèse qui, chaque fois qu'elle entendait sonner l'horloge, tressaillait et disait :

— Ah ! une heure de moins à courir le danger d'offenser le bon Dieu !



# Les Catéchismes pour l'Année scolaire 1936-1937

Pour les élèves des Ecoles Libres le Catéchisme et l'Histoire Sainte sont partie des programmes des classes. L'horaire en est donc réglé dans chaque établissement.

Pour les élèves de l'Ecole Communale le Catéchisme a lieu aux endroits et heures que voici :

## AU FOYER PAROISSIAL

### 1) Petit Catéchisme

Enfants ayant 6 ou 7 ans en 1936, le Jeudi à 10 h. %  
Enfants ayant 8 ou 9 ans en 1936, le Mardi à 11 h.

A LA CHAPELLE DU SACRÉ-COEUR. 2<sup>e</sup> Catéchisme préparatoire

Enfants ayant 10 ans en 1936 le Mardi à 11 h.  
le Samedi à 11 h.

### 3) Catéchisme de la Communion Solennelle

le Lundi à 11 h

Enfants ayant 11 ans en 1936, le **Mercredi à 11 h.**  
le **Vendredi à 11 h.**

#### 4) Catéchisme de Persévérence

Enfants ayant 12 ou 13 ans en 1936, le Jeudi à 10 h.

Les Catéchismes recommandent le 14 Septembre.

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement  
en trouvant des abonnés nouveaux  
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



# LA BONNE PAGE

## Les Miracles du Sauveur

Jésus a fait de très nombreux *miracles* : l'Evangile l'affirme, et l'Evangile mérite créance.

Il ne les rapporte pas tous dans le détail — le monde entier, dit S. Jean, ne suffirait pas à contenir les livres qu'il faudrait écrire sur les prodiges du Sauveur — mais ceux qu'il raconte sont assez nombreux pour nous permettre de porter sur tous une *appréciation générale*.

Nous le ferons brièvement.

*Les uns sont d'ordre intellectuel, les intuitions, par exemple —* Jésus a deviné les âmes — et les prophéties — Jésus a prédit sa Passion, sa Résurrection, la ruine de Jérusalem, l'extinction de son Eglise, etc.

*D'autres sont plutôt d'ordre moral et consistent dans la délivrance de possédés, le possédé de Carphanaüm, les possédés de Gérasa, etc.*

Une dernière catégorie comprend les *miracles d'ordre physique*. Et parmi eux, il importe de distinguer premièrement *ceux qui se rapportent à la nature*, comme l'apaisement de la tempête, le dessèchement du figuier, la multiplication des pains, etc. ; ensuite les *guérisons*, celle des onze lépreux, celle de l'aveugle-né, etc. ; enfin, les *résurrections*, celle de la fille de Jaire, celle du fils de la veuve de Naïm, celle de Lazare....

*Ces miracles sont réels,*

Ils nous sont racontés par des *témoins oculaires*, comme S. Mathieu, S. Jean, S. Marc, qui peuvent dire en toute vérité : « Ce que nous vous prêchons, c'est ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché » ; ou bien par un *témoin qui a vécu dans l'intimité de la Sainte Vierge et des Apôtres* : nous voulons dire S. Luc.

Et ces témoins sont d'une telle droiture, d'une telle sincérité qu'ils subissent le martyre pour attester la vérité de leurs affirmations. Ils méritent ainsi d'être comptés parmi ces témoins dont parle Pascal, que l'on peut croire parce qu'ils « se font égorger ».

Au surplus, ces miracles n'ont pas eu que des témoins sympathiques. Ils ont été opérés en public, notamment devant des incrédules aussi exigeants ou d'autant mauvaise foi que les incrédules modernes, devant les pharisiens ;



ne pouvant nier la réalité des faits, ceux-ci en étaient réduits à les attribuer à une puissance démoniaque : bientôt même, ils jugèrent plus commode ou plus expéditif de faire périr leur auteur.

(A suivre)

---

## Réorganisation administrative des Iles St Pierre et Miquelon

*Décret du Président de la République du 4 Juin 1936*

Article 1er.— L'archipel de St Pierre et Miquelon est administré par un fonctionnaire nommé par le pouvoir central, qui prend le titre d'administrateur du territoire. Il est assisté d'un Conseil d'administration délibératif et consultatif.

Il existe, en outre, un conseil de contentieux administratif.

Article 2.— Les communes de St Pierre, de Miquelon-Langlade et de l'Île aux Marins sont et demeureront supprimées.

---

Article 5.— Le Conseil d'administration.... est composé de :

L'Administrateur des Iles St Pierre et Miquelon *président*

Le fonctionnaire de l'ordre judiciaire.

Le comptable du budget de l'Etat et du budget local.

Le chef du service de l'*Inscription maritime*.

7 membres élus au suffrage universel, soit :

5 pour St Pierre ; 1 pour Miquelon-Langlade ; 1 pour l'Île aux Marins.

---

Article 12.— Sont éligibles :

Les citoyens français, âgés de 25 ans au moins, jouissant de leurs droits civils et politiques et résidant au moins depuis deux ans dans la colonie.

Les fonctionnaires publics.... sont inéligibles....

---

Article 19.— Le conseil d'administration ne peut délibérer que lorsque 6 de ses membres sont présents ou régulièrement suppléés.

Article 20.— Le conseil d'administration se réunit sur la convocation de l'administrateur au moins une fois par mois....

Article 21.— Le conseil d'administration ne statue pas ; il délibère ou



donne son avis sur les projets qui lui sont présentés ou sur les questions qui lui sont soumises par l'administrateur.....

Article 23.— Il peut être formé au sein du conseil d'administration des commissions..... Les commissions ne sont que des organes consultatifs.

Article 32.— L'initiative de toutes les dépenses, même facultatives, appartient exclusivement à l'administrateur.

Article 37.— Le conseil du contentieux est composé de :

- 1<sup>o</sup> L'administrateur, président,
- 2<sup>o</sup> Le fonctionnaire de l'ordre judiciaire,
- 3<sup>o</sup> Deux fonctionnaires choisis de préférence parmi les gradués en droit.

Article 38.— Dans les anciennes communes de St Pierre, Miquelon-Lang'ade, l'Île-aux-Marins, il est institué un officier d'état civil.

Albert LEBRUN

*Président de la République.*

---

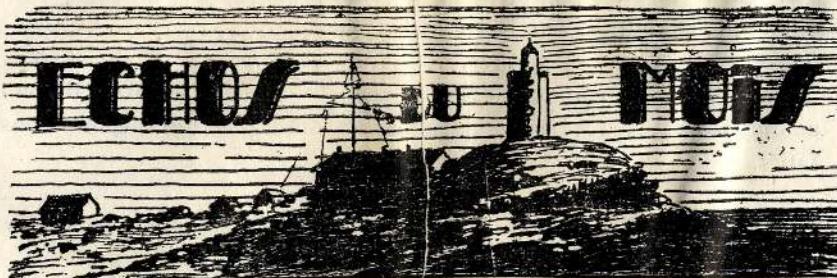
## Le Pape parle du cinéma.

S. S. Pie XI vient de publier une importante encyclique sur le cinéma.

« L'art a comme tâche essentielle d'être un élément de perfectionnement, et c'est pourquoi il doit être moral. Or plus les progrès du cinéma devenaient merveilleux, plus ils se montraient pernicieux à la moralité....

« Un peuple qui dans ses moments de repos se livre à des divertissements qui blessent le sens de la pudeur, de l'honneur, de la morale, à des récréations qui constituent une occasion de péché, spécialement pour les jeunes, est en danger de perdre sa grandeur....»

Le Pape demande 1<sup>o</sup> que l'engagement soit pris par les chrétiens de fuir les films condamnables ; 2<sup>o</sup> que l'on publie des listes de films, en tenant compte du milieu, de l'âge, de la région ; 3<sup>o</sup> que soient constitués sous la direction de l'Action catholique des bureaux où collaborent techniciens et théologiens.



**Changement de régime.** — Le 18 Juillet parut le Journal officiel supprimant les Municipalités. Un fonctionnaire fut aussitôt nommé pour faire fonction d'officier d'Etat-civil (à St Pierre, M. Allard, *directeur de l'Imprimerie*).

Les employés à la voirie, au cimetière, à l'abattoir, à la bascule dépendent de l'Administration centrale. M. Jean Déminiac reste secrétaire de l'Etat-civil de St Pierre et de la Caisse d'épargne.

Le Bureau de Bienfaisance est supprimé.

**Pèlerinage à la Vierge de Savoyard.** — 19 Juillet. — Un beau soleil. — La route déjà suivie par les amateurs de tir se couvre bientôt de groupes nombreux. En auto ou à pied tous se pressent. — 3 heures. — Combien sommes-nous devant la Vierge ? 600 peut-être. Tous se groupent, chantent avec les jeunes filles, écoutent le petit sermon de Monseigneur, répondent avec piété au chapelet égrené par la forte voix du P. Gérard. Puis c'est l'Ave Maris Stella et le Magnificat. . . Il y a une demi-heure que l'on prie la bonne Vierge. Cela a passé comme un instant.

**Tir.** — Le 19 Juillet eut lieu le concours de tir de la fête nationale. Les amateurs se pressèrent au Stand Henri Sautot.

Fusil ordinaire, 1<sup>re</sup> section : A. Ozon, M. Letournel, E. Enguehard.

2<sup>me</sup> section : C. Morazé, J. Casamayor, J. B<sup>te</sup> Hallouet.

Fusil de guerre : R. Delavillefromoy, G. Salomon, J. Busnot, J. Grosvalet.

Carabine : A. Goupillère, R. Delavillefromoy, J. B<sup>te</sup> Hallouet, M. Letournel.

Tirs d'honneur, Fusil ordinaire : J. B<sup>te</sup> Hallouet, G. Heudes.

Fusil de guerre : J. Busnot, G. Artur.

Carabine : C. Mesnil, W. Miller.

**Les élections.** — 2 août. — Le nouveau Conseil d'administration devait comporter pour la section de St Pierre, 5 membres titulaires et 2 suppléants.

Se présentaient aux suffrages MM. Delisle Louis, Dupont Léonce, Folquet Ernest, Gloanec Emile, Landry Georges, Légasse Jean, Olaïsola Pierre, fort



mant une liste complète ; puis 3 listes, l'une portant ensemble les noms de Laborde Edouard et Leban Emile ; les deux autres, individuelles, aux noms de Claireaux Léonce et Grosvalet Joseph.

Trois affiches éclairaient les électeurs : Votez pour ceux qui ont déjà bien travaillé pour vous.— Votez pour nous, nous sommes partisans des municipalités.— Votez pour moi, je représenterai les ouvriers.

La journée des élections fut des plus calmes. Sur près de 880 inscrits il y eut 735 votants dont 31 votèrent blanc ou nul.

Voici dans l'ordre le nombre de voix des élus : MM. Emile Gloane, 450 ; Léonce Dupont, 405 ; Jean Légasse, 409 ; Ernest Folquet, 379 ; Pierre Olaisola, 366 ; Léonce Claireaux, 355.

Ne sont pas élus MM. Louis Delisle, 320 ; Georges Landry, 310 ; Edouard Laborde, 272 ; Emilian Leban, 229 ; Joseph Grosvalet, 130.

Il y aura élection le 16 août pour la 2<sup>e</sup> place de suppléant.

**Le St Yves.**— 6 août.— Le St Yves vient encore de parcourir les Bancs en une croisière double St Pierre-les Bancs-St Jean-les Bancs-St Pierre, par un temps des plus détestables : grosse mer, coups de vent, brume. L'assistance s'est faite malgré tout à plus de 60 bateaux dont un certain nombre de Portugais rassemblés aux « Virgin's Rocks ». Deux opérations presque « in extremis », à bord, ont sauvé un capitaine et un matelot. Et le capitaine populaire, père des âmes, a semé la patience et le courage et la gaieté.

Le temps de laver les draps du bord.... et « en route ». Le 11 août au matin le bateau-hôpital est déjà loin.



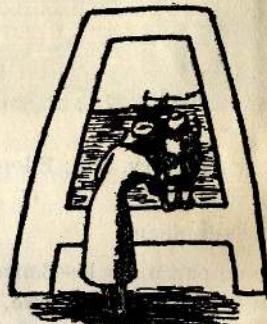
**Conférence à la Radio.**— C'est un régal une conférence à la radio, surtout quand le conférencier est extraordinaire et s'appelle le P. Yvon. Le samedi 8 août Monseigneur profita du passage si bref du St Yves pour inviter son aumônier à faire la causerie religieuse mensuelle. Le Père y traita de la nécessité de la religion pour le bonheur individuel, le bonheur familial, le bonheur social : tableau d'ensemble brossé avec simplicité et hardiesse, orné de comparaisons et d'exemples pris dans la vie commune, à la portée de tous et qui par sa vérité et sa conviction a dû faire du bien à toutes les âmes de bonne volonté à l'écoute ce soir-là. Au nom des auditeurs le « speaker » du poste Saint-Pierrais remercia à juste titre l'intéressant et bienfaisant conférencier.

**La pêche.**— Le capelan avait manqué — l'encornet, lui, est venu en assez grande abondance.

Mais la morue boude.



On se perd en conjectures sur les causes de cette pénurie qui dure depuis plusieurs années.... Il y en a qui incriminent le raz de marée du 18 nov. 1929 : il aurait changé le fond de la mer, comblé certaines vallées, chemin habituel des migrations.... D'autres rejettent la faute sur les ohalutiers qui, ayant trouvé ces « routes » de morue : sur le Banc de St Pierre y feraient leur profit..., à notre grand dommage.



**Ste Thérèse de Langlade.**— En 1935 la pénurie de prêtres n'avait pas permis de dire la messe à cette petite desserte. Cette année le P. Strullu et le P. Le Gallo y sont allés. Et, pour faire mieux, encore, un petit pèlerinage eut lieu le dimanche 9 août. Le « Béarn » et des doris de St Pierre, de l'île, de Savoyard amenèrent du monde. A 10 h. Monseigneur célébra la messe devant une assistance qui débordait largement de la petite chapelle. Puis à 2 heures et demie

nouvelles réunions pour de ferventes prières à la Bienheureuse Vierge Marie et à sa petite Thérèse.

Le temps était idéal et la mer d'un calme parfait : ce qui n'est pas à dédaigner pour un accostage au « Gouvernement ».

Il est regrettable que les élections aient empêché les Miquelonais d'envoyer leur délégation à cette belle fête.

La gracieuse petite chapelle subit les assauts des intempéries et son entretien nécessiterait des frais assez importants. Nous recommandons cette intention à tous les usagers du sanctuaire, à tous les amis de Ste Thérèse. Et nous remercions ceux qui, à Langlade même, s'intéressent à sa décoration.

**Vie du Port.**— C'est plus que calme, c'est mort. — Avec les courriers habituels on n'a vu que peu de navires. Un remorqueur a pris la drague de la firme « Mac Donald » pour la conduire à Sydney. Elle a dû y arriver sans encombre puisque aucune nouvelle d'accident ne nous est parvenue. Quelques goélettes terre-neuviennes sont montées sur le « Slip ». Un voilier de grande pêche, le N. D. de Socor, « banquier » de St Malo, a réparé son gouvernail et pris de la chaîne et de la boette. L'« Avant-Garde » est venu faire sel et charbon ; l'« Aspirant Brun » a complété son chargement et pris le reste de l'équipage du « Spitzberg » pour rentrer en France. Un vapeur danois « Eros » a chargé de l'alcool en fûts pour le retourner en Angleterre. Un long-courrier, le « St Jean », est arrivé de St Malo après 38 jours de mer avec du sel et du vin ; il fait son plein de morue.



**La Température.**— C'est la belle saison ! Le thermomètre monte à 20° et ne descend pas à 10° pendant la nuit. D'autre part le sifflet à brume a quelque relâche.

## Un peu de notre Histoire (146).

— 1828-1829 —

Le Naufrage du « Fulwood » (Suite)

Voici en substance, d'après les souvenirs très précis de l'ancien maire de Miquelon, cette déclaration :

Un complot fut fomenté entre le capitaine et son équipage pour s'emparer de l'or dont étaient porteurs les deux passagers du Fulwood. Ceux-ci ayant refusé de livrer leur fortune furent massacrés, non toutefois sans s'être vaillamment défendus, et achevés sur le pont. Mais alors l'équipage ne put s'entendre pour le partage du butin. On s'était battu ; il y eut des morts et des blessés. Brusquement, le navire livré à lui-même depuis plusieurs heures s'était trouvé pris dans la tempête et avait talonné sur les bancs de sable de la dune de Langlade.

A quelle époque cette déclaration fut-elle faite ? On ne sait ; M. Borotra ne peut fixer aucune date ; mais dit-il, « elle est postérieure » de plusieurs années au naufrage ; donc évidemment après l'enquête de 1829.

Que donna ce supplément d'information ? On ne sait ; Aucune trace n'en existe dans les archives, mais il est à présumer que le résultat fut identique au précédent alors surtout que la plupart des personnages déjà entendus avaient probablement disparu.

Quoi qu'il en soit, les révélations faites au dernier moment, dans un suprême réveil de conscience par l'ex-matelot du Fulwood, ne laissent subsister aucun doute sur la fin tragique de Martinuccio et de l'autre passager. On ne ment pas au seuil de l'éternité !

Ces deux malheureux furent bel et bien mis à mort par Morisson et son équipage.

Au surplus si on veut bien réfléchir quelque peu, on reste frappé d'une chose : Sept matelots et deux passagers trouvés morts sur le pont ! Or, le Fulwood ne s'est pas démolli puisque les habitants sont montés à bord et que sa cargaison a été débarquée. Les victimes étaient toutes plus ou moins désfigurées et les survivants tous plus ou moins blessés ! Comment expliquer que neuf hommes soient morts à bord ? Que les dix survivants aient été blessés ? C'est anormal ! Dans un naufrage, en effet, sur banc de sable,



le navire restant intact, l'équipage peut être balayé par les lames, des hommes peuvent être blessés mais personne ne doit rester à bord, défiguré. Sauf accident, on a vu des navires, brisés sur la côte, leurs équipages échoués, des hommes gelés dans la matûre où ils s'étaient réfugiés, mais jamais on n'a vu ni entendu dire que tout un équipage avait été trouvé mort sur le pont d'un navire échoué, intact.

Que les débris de l'équipage du Fulwood aient pu seindre pendant leur séjour à St Pierre le dénuement, nous n'en doutons pas ; il y allait de leur liberté. Ils ne pouvaient, en effet, dépenser l'argent du crime sans attirer immédiatement l'attention. (A suivre) E. S.

---

## Un catholique ne peut faire partie de la C.G.T.

Sans qu'aucune loi l'ait fortement prescrit, le syndicat s'impose à la grande majorité des travailleurs. C'est une conséquence du nouveau régime des contrats collectifs.

Deux groupements les sollicitent : la Confédération générale du travail, C. G. T., et la Confédération française des Travailleurs chrétiens, C. F. T. C.

La C. G. T. est même devenue un organe quasi ministériel du gouvernement actuel.

Un catholique peut-il faire partie de la C. G. T.? Il faut répondre résolument : non.

Pourquoi ? parce que ses principes sont en opposition avec les principes chrétiens. Ses principes sont : la lutte des classes, l'expropriation capitaliste, la grève générale, l'action directe, la lutte contre la religion. Il ne convient pas à un catholique (*sous prétexte de mieux servir ses intérêts matériels*) d'apporter son nom et son argent à un organe de révolution.

En matière syndicale, comme en matière d'enseignement, la liberté reste théorique : tous les avantages, toutes les faveurs sont réservés au syndicalisme officiel. L'ombre du monopole, de la dictature s'étend de plus en plus sur notre pays. Mais les catholiques doivent se dire qu'il n'y a pas de devoir plus pressant que d'apporter leur appui au mouvement syndical chrétien, C. F. T. C., seul pratiquement capable d'empêcher l'accaparement total de la classe ouvrière par la C. G. T.

d'après Ph. de L. C.



## Chronique de l'Île-aux-Marins

*Le recensement.* — Le dernier recensement, dont Constant Jugan fut chargé par l'administration, a donné les résultats suivants : Total des recensés, 301 ; résidents à l'Île-aux-Marins, 259 ; hôtes de passage, 42. Le recensement de 1931 avait accusé une population de 270 résidents. Si le nombre d'habitants a une tendance à diminuer, il ne serait pourtant pas vrai de dire que l'Île-aux-Marins est, aujourd'hui, complètement déserte, comme l'a annoncé, dernièrement, une revue de France.

*Election d'un membre au Conseil d'Administration, le 2 Août.* — Un conseiller et un suppléant sont à élire ; une seule liste fut présentée. Ont été élus : Lespagnol Pierre, 53 voix et Sérignac Pierre, 52 voix, sur 85 inscrits.

M. Pierre Sérignac est nommé officier d'état civil.

## Chronique de Miquelon

*Election au Conseil d'Administration le 9 Août.* — Absence de candidats le 2 Août, les doléances des habitants au sujet d'un médecin résidant n'ayant pas obtenu satisfaction. — Les élections ont lieu le 9 Août, MM. D. Borotra et G. Detcheverry acceptent à la dernière minute. — Le vote a donné les résultats suivants ; Inscrits, 143 ; Votants, 123. Ont obtenu : M. D. Borotra, 115 voix ; M. G. Detcheverry, 85.

M. G. Detcheverry est nommé officier de l'état civil pour la section Miquelon-Langlade.

*Sur mer.* — La moyenne de la pêche, par doris, est inférieure à 50 quintaux. Le rendement total s'annonce donc plus faible que celui de l'an dernier.

Triste perspective pour l'avenir !

*Sur terre.* — Nos gens ont fait effort pour s'adonner au jardinage. Favorisés par l'humidité du printemps et les chaleurs de Juillet foin et légumes donneront exceptionnellement cette année.

Les « plates bières » très abondantes promettent une réserve de confitures et de gelées.





## Quelques conseils aux jeunes gens...et aux parents.

Les promenades sentimentales de jeunes filles avec jeunes gens doivent être strictement prohibées. Elles ne peuvent que scandaliser et mettre en danger ceux qui se les permettent. A plus forte raison faut-il prohiber les promenades seul à scule en auto....à la campagne....le soir....la nuit.

Les fiançailles sont un temps préparatoire au mariage et qui, à cause de cela même, ne doit pas durer plus de quelques mois. Si le mariage ne peut être envisagé à brève échéance il de toute prudence de réservé entièrement sa liberté.

A. P.

---

## J'y trouve un appui !..

Je ne suis pas de ceux que la vie embarrasse ;  
Je répugne aux longueurs des hommes d'aujourd'hui.

Ma croyance est profonde et j'y trouve un appui  
Sur lequel ont compté les meilleurs de ma race.

Le faible, dans son cœur, examine la trace  
Du chagrin, du remords, de la peur, de l'ennui,  
Je chercherai plus haut et verrai mieux que lui.  
Je ne suis pas de ceux que la douleur terrasse.

Je sais qu'il faut lutter : je lutte, c'est ma loi ;  
Je sais qu'il faut chanter : je chante, c'est ma foi ;  
Pour recommencer l'hymne et reprendre les armes  
Je n'ai, chantre et soldat, qu'à regarder la croix  
Où l'Homme-Dieu versa tant de sang et de larmes.  
La Douleur et la Mort y triomphent. Je crois.

Paul HAREL.



### Respect humain.

Un chrétien ne craint rien, ne dissimule rien :  
Aux yeux de tout le monde il est toujours chrétien.

CORNEILLE.



## Histoire d'un chien de Terre-Neuve

### Le chien « TONNERRE ».

Voici le fait extraordinaire et cependant rigoureusement authentique qui se passait dans le couant de Janvier 1898, à l'anse du sud-ouest de la Pointe de Savoyard. Un chasseur nommé Xavier Lafourcade, pour éviter les embruns que le vent apportait, voulut passer sous un cap couvert de neige. Il déplaça sans doute la base de cet amas de neige, car une avalanche s'ensuivit, sous laquelle il resta englouti.

Son chien « Tonnerre », inquiet de l'avoir vu disparaître, se mit à gratter la neige avec frénésie et finit par découvrir une des mains de Lafourcade ; mais, impuissant à le dégager entièrement, il courut vers un chasseur qui passait au loin, un nommé Slaney, et essaya par les moyens en son pouvoir de lui faire comprendre ce qu'il réclamait de lui. Slaney ne comprit rien aux manifestations du chien et l'écarta de sa route. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant, peu de temps après, revenir le terre-ueuve, ayant un gant de laine dans sa gueule. Slaney eut l'intuition qu'il se passait là quelque chose d'anormal dont le sens lui échappait. Il suivit « Tonnerre » qui le conduisit à l'endroit où son maître était enseveli. Le brave animal n'avait rien trouvé de mieux, pour se faire comprendre, que de déganter la main qui émergeait de la neige, et d'apporter cette preuve convaincante à celui dont il voulait se faire un coadjuteur.

Slaney se hâta de déblayer la neige et aperçut Lafourcade évanoui, la figure déjà décomposée par l'asphyxie. Il le transporta à quelques pas de là, lui frotta les membres avec la neige et réussit à le rappeler à la vie.

Quand Lafourcade fut ranimé, il put gagner la ferme de Savoyard située à peu de distance en s'appuyant sur son sauveur ; le chien gambadait derrière eux, comme s'il se rendait compte du service dont son maître lui était redevable.

« Tonnerre » n'aurait-il pas dû être médaillé ?

---

A vendre      Une Maison  
S'adresser à M. François LEPAPE.

---

**Pour vos lavages, demandez  
l'eau de Javelle « LA VÉRITABLE ».**



Mesdames, Mesdemoiselles,

**ATTENTION! Sérieuse économie à réaliser.**  
**Vente directe de la Fabrique au Consommateur.**

« THE FASHION FROCKS INC. », une des plus importantes manufactures de *robes d'Amérique*, vous offre pour des prix relativement *bon marché*, des robes de *bon goût*, de *qualité supérieure* et d'un *style incomparable* à des prix variant de :

\$ 2,98      à      \$ 9.98

Venez consulter nos nombreux modèles illustrés.

Venez juger de la qualité des tissus.

Renseignements et échantillons chez : Gaston MARSOLIAU,  
*Agent exclusif* pour les îles ST PIERRE ET MIQUELON

---

**A Vendre**

**Jolie propriété**, rue Tuguet.

Finois, meubles, articles pour marins.

**Terrains**, à l'Île-aux-Marins.

*Prix avantageux*

S'adresser à Mlle P. LEBIGUAIS

---

**Superstition et propreté.**

Un oncle à sa nièce :

--Sais-tu, Marie, ce que signifie cette grosse araignée que j'aperçois ?

--Oui, mon oncle, araignée du soir, espoir.

--Oh ! non. Cela signifie seulement que la maison est mal tenue.



**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)**

**Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.  
Entrepreneur en tous genres.

**Mme AUG. OLLIVIER**

Grand choix Sweaters  
Layette      Mercerie  
COURONNES      MORTUAIRES

**A. Dugué & Fils**

Boucherie — Charcuterie — Légumes  
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires

**PAUL DETCHEVERY**

CHARGE et entretien d'ACHTS  
marché et débarquement de postes et  
équipages Radio

**Goupilliére frères**

**Charrois sable et galet.**

**Café—Restaurant**

*Collations durant la saison d'Eté.*

**Mme M. Lévéque**      **Île-aux-Marins.**

**A Vendre:**

Une auto *Ford* bon état. S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétés situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

*J. et E. MACÉ*

**Une propriété**

S'adresser à Théodore Girardin

Un Doris avec moteur 2 c v 1/2 « *Hubbart* »

S'adresser à M. A L<sup>e</sup> Troquer.

**ALBERT BRIAND**

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

**LA « MORJE FRANÇAISE »**

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

**HOTEL LALANNE**

QUAI DE LA RONCIÈRE

**Paul Detcheverry**

Réparations - Montages Radios tous genres.

**Test de lampes - Condensateurs, résistances  
et tout genre matériel radios.***Lampes « Sylvana ».***Radio récepteurs « Knight ».****H. A. PATUREL**

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux  
Biscuits fins Confiserie, Fruits  
Légumes, grains, foin, charbon  
Confection, Chaussures etc.

## Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal  
Newfoundland and Canada Steamships Limited  
Shaw Steamships Company.



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

### TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24,75

### Pour être Belle.

Un tailleur ou un manteau. Oui !...  
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.  
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.

### W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,50 à 31,85

Tailleur ou manteau de \$ 20,80 à 34,45

Renseignements et échantillons chez :

### Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



# LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

---

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

**Capital versé : 30 Millions de Dollars**

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

*Directeur.*